



plan d'alerte
sur les antibiotiques 2011-2016



Colloque du 17 novembre 2016 -

Enjeux économiques de l'antibiorésistance et de sa maîtrise en médecine humaine, vétérinaire et dans l'environnement

L'antibiorésistance est une menace mondiale et majeure pour la santé publique. Les instances internationales (ONU, OMS, OIE, FAO, Union européenne, G20...) se sont unanimement prononcées sur la nécessité de mettre rapidement en œuvre des actions collectives pour un usage prudent et raisonné des antibiotiques sous une approche « One health » (une seule santé, celle des humains, des animaux et des écosystèmes). Lors de l'assemblée générale des Nations-Unies de septembre 2016, le sujet a fait l'objet d'une résolution mettant en avant la nécessité d'une coordination et d'une mise en cohérence des nombreuses initiatives en la matière. Elle appelle à un renforcement de la coopération entre les institutions internationales.

Au niveau national, la lutte contre l'antibiorésistance est une priorité du gouvernement, les antibiotiques étant reconnus comme un bien public commun qu'il faut préserver. Rappelons qu'en France, chaque année, on estime que 12 500 décès humains sont liés à une infection par une bactérie résistante aux antibiotiques (700 000 par an au niveau mondial et 10 millions par an à compter de 2050 si ce phénomène continue à progresser comme les prévisions le laissent redouter).

En médecine humaine, la consommation d'antibiotiques reste trop élevée en France par rapport à la moyenne européenne. En médecine vétérinaire, les résultats du premier Plan Ecoantibio sont satisfaisants avec une baisse de 20% en moyenne de l'usage des antibiotiques sur les 4 premières années (2012-2015), ce qui place notre pays juste en-dessous de la moyenne européenne. En ce qui concerne l'environnement, la connaissance de la contamination réelle des milieux (air, sol, eau) et des êtres vivants (faune sauvage) et la compréhension des mécanismes de dissémination de l'antibiorésistance est encore lacunaire et nécessite d'être approfondie.

Les efforts doivent donc être poursuivis en renforçant la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs : médecins, vétérinaires, éleveurs, scientifiques, chercheurs, pouvoirs publics ainsi que les usagers et le public.

L'objectif de ce colloque, que le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et le ministère des affaires sociales et de la santé organisent pour la 4^{ème} année consécutive, à l'occasion de la Journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques, est de faire le point sur les connaissances et les avancées dans la lutte contre l'antibiorésistance.

Pour la 1^{ère} année, le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer s'associe à cet événement. L'approche « One Health » considère en effet que la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont indissociables dans le domaine de l'antibiorésistance, provoquée par l'administration abusive ou inopportune, tant médicale que vétérinaire, d'antibiotiques, et potentiellement amplifiée par la circulation de bactéries antibiotiques via l'environnement.

Dans un contexte international de préoccupation économique grandissante, l'OCDE produit des travaux importants dans ce domaine et la Banque mondiale s'est emparée de la question avec la parution courant septembre d'une étude sur le coût des infections bactériennes résistantes aux antibiotiques dans le monde. Ce colloque, consacré aux « Enjeux économiques de l'antibiorésistance et de sa maîtrise en médecine humaine, vétérinaire et dans l'environnement », abordera tant le coût direct de la résistance et du mésusage des antibiotiques que celui de la lutte contre ce phénomène. La discussion portera notamment sur la comparaison des bénéfices et des coûts des actions par rapport à ceux de l'inaction dans ce domaine.

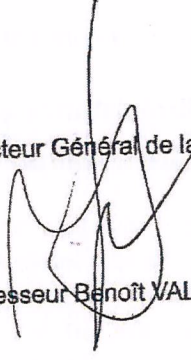
Si l'on souhaite enrayer la progression d'un mal qui pourrait devenir aussi voire plus menaçant, à moyen terme, pour l'humanité que le changement climatique, il devient urgent d'agir et de déployer pour cela les arguments imparables que nous fournit l'économie.

Patrick Dehaumont,
directeur général de l'alimentation



Le Directeur Général de la Santé,

Professeur Benoît VALLET



Laurence Monnoyer-Smith,
commissaire générale au
développement durable

